COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DU TÉMISCAMINGUE

# PROJETS DES RÉSOLUTIONS

7e Assemblée générale annuelle des membres

de la Coopérative Funéraire du Témiscamingue

Le 10 décembre 2026 à 19h00

Succursale Des Oblats (67, Des Oblats Nord, Ville-Marie)

---

**Point 7 de l'ODJ**
**Nomination de l'auditeur indépendant pour le prochain exercice financier**

---

Le conseil d'administration recommande de nommer la firme MNP pour réaliser l'audit financier de la Coopérative funéraire du Témiscamingue pour le prochain exercice financier 2026-2027, qui se terminera le 30juin 2027.

**Point 8 de l'ODJ**
**Adoption du règlement no 3 – Règlement sur la médiation des différends**
*Ce document est disponible sur le site de la Coopérative*

---

En lien avec les modifications de la loi sur les coopératives, le conseil d'administration recommande l'adoption du Règlementno3 – Règlement sur la médiation des différends.